

Réunion du CHSCT central des DDI

du 11 mai 2021 >> Compte rendu

La troisième réunion de l'année du CHSCT central des directions départementales interministérielles a eu lieu le mardi 11 mai 2021. Au programme de ce CHSCT : le bilan social DDI 2019 et le suivi de la crise sanitaire.

1 - BILAN SOCIAL 2019

Dans sa déclaration liminaire, la CGT s'est appuyée sur les résultats du bilan social pour dénoncer la casse du service public à l'œuvre depuis plusieurs années et qui s'amplifie comme jamais avec une dégradation des conditions de travail des agents sans précédents. Les chiffres sont incontestables!

Effectifs

Diminution de 500 ETPT entre 2018 et 2019 soit quasiment 2 % des effectifs en 1 an!

Pour la CGT, les DDI sont déjà exsangues et les diminutions d'effectifs continuent! 2021 sera pire que 2020, en particulier du côté des ministères sociaux! Interrogés par le DMAT sur les schémas d'emploi ministériels, les représentants des ministères n'ont pas pu répondre! Et pour cause... les ministères mandatent, pour le CHSCT central, des personnels qui ne sont pas en charge de cette thématique! Comme si la question des effectifs n'avait rien à voir avec les conditions de travail!

La CGT revendique la présence en CT et en CHSCT des DDI des SG des ministères concernés qui DOIVENT répondre aux préoccupations légitimes des personnels concernant les effectifs. Elle revendique également l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois ainsi qu'un plan pluriannuel de recrutement destiné à renforcer les effectifs dans toutes les DDI et les ministères concernés pour mener à bien les missions de l'État.

Médecine de prévention

Moins de la moitié des agents bénéficie de la visite médicale quinquennale (46,5 %), seulement 42,4 % de la surveillance particulière annuelle!

Ce n'est pas acceptable! Le suivi médical des agents relève de la responsabilité de l'employeur et la médecine de prévention des ministères. Rassurons-nous sur ce point, les représentants des ministères ont su répondre que ces derniers sont conscients du problème et pleinement mobilisés... cela ne suffit pas apparemment!

Les agents des DDI sont laissés pour compte: d'un côté le ministère de l'Intérieur indique que la médecine de prévention reste ministérielle et de l'autre les ministères renvoient les agents des DDI vers le MI. Et ça dure ainsi depuis 10 ans!

La CGT revendique donc:

- des moyens conséquents pour la médecine de prévention qui doit également exercer son tiers-temps et une vraie mobilisation des ministères en la matière;
- une véritable coordination entre tous les ministères du périmètre ATE sur ce sujet, comme sur le service social du personnel, totalement atomisé.

Dialogue social et documents obligatoires en santé et sécurité au travail

La réglementation prévoit que 3 CHSCT locaux soient a minima convoqués dans les DDI. Or, 27 % des DDI ne respectent pas cette obligation.

La CGT revendique l'abrogation des dispositions de la loi de transformation de la fonction publique qui prévoient la disparition des CHSCT qui ont montré toute leur importance depuis plus d'un an de crise sanitaire! Elle réclame également que les directeurs de DDI respectent les obligations réglementaires. La sécurité et les conditions de travail des agents ne sont pas des sujets que l'on traite à la va-vite et quand on a le temps!

Concernant les documents de santé et sécurité au travail, si la plupart des DDI sont bien dotées d'un registre SST, d'un registre de signalement de danger grave et imminent et d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), la situation est bien différente pour les autres documents:

- 43,5 % des DDI ont un bilan annuel hygiène et sécurité;
- 39,6 % élaborent le PAPRiPACT (plan annuel de prévention des risques professionnels);
- 73,9 % ont un plan RPS
- les DUERP ne sont mis à jour annuellement que dans 68.3 % des DDI.

À quoi bon avoir un DUERP s'il ne sert pas à élaborer le PAPRiPACT? À quoi sert le DUERP s'il n'est pas mis à jour? Comment savoir si les actions mises en place sont efficaces si elles ne font pas l'objet d'une évaluation et d'un bilan?

Pour la CGT, la question de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail doit être vraiment prise en compte dans les DDI. Mais pour cela, encore faut-il s'en donner les moyens et notamment humains.

.../...

Violences sexuelles et violences sexistes

Aucun signalement sur les registres de violences sexuelles et violences sexistes en 2019... Pour autant 8 signalements ont été effectués et traités.

Pour la CGT, c'est bien la preuve que nous devons trouver collectivement de véritables outils de signalement et de traitement de ce type de violences inacceptables!

La CGT invite les collègues victimes de violences sexistes et sexuelles à nous contacter en toute confidentialité. Il ne faut pas accepter. Vous serez écouté·es et accompagné·es.

La CGT ne lâchera rien et a été force de proposition au sein du groupe de travail dédié dont la première réunion a eu lieu le 6 mai 2021, en refusant que les ministères se cachent derrière leurs beaux documents et leurs labels! agents des DDI sont loin d'être tous équipés d'un ordinateur et d'un téléphone voix!

Campagnes de tests et de vaccination

Les représentants des ministères ne nous ont parlé que de ce qui est mis en place en administration centrale! On se moque de nous! Nous attendons des propositions concrètes pour les agents des DDI ont le droit à la même prise en charge en matière de tests et de vaccins que leurs collèques de centrale!

de fonctionnement, où sont passés ces équipements? Les

La CGT a réaffirmé qu'une nouvelle fois ce sont les agents des DDI qui font les frais de la désorganisation voulue par le gouvernement. L'OTE détruit les services publics, détruit les services et les agents!

2. POINT SUR LA CRISE SANITAIRE

Sur ce point, la CGT a demandé un bilan sur la répartition du matériel informatique, acheté par le ministère de l'Intérieur et destiné, en partie, à équiper les agents du périmètre ATE. Pour rappel, en 2021, le MI a été doté d'une enveloppe de 12 M d'euros pour l'achat et la modernisation des équipements informatiques.

Nous parlons donc d'argent public, de nos impôts, or le MI est dans l'incapacité de nous dire où ont été affectés les ordinateurs portables achetés sur cette enveloppe! Étant entendu qu'en 2020 les DDI en ont acheté sur leurs crédits

Avec ses élu·es et mandaté·es, avec les personnels, la CGT entend poursuivre son action pour assurer la continuité du service public dans le respect des droits et des garanties des personnels.

L'urgence est à la préservation du droit à la santé de toutes et tous.



En cas de difficulté, faites-nous remonter votre situation individuelle ou collective, la CGT interviendra auprès du SG MI et du DMAT :

dominique.panico-mialon@loire.gouv.fr: 06.07.39.71.54 (pour les violences sexistes et sexuelles) laetitia.rannou@cotes-darmor.gouv.fr fabrice.massoulie@aveyron.gouv.fr christian.grusezezack@pas-de-calais.gouv.fr



Déclaration liminaire de la CGT

Monsieur le Secrétaire général ministère de l'Intérieur, Mesdames, Messieurs,

14 mois... 14 mois de crise sanitaire. 14 mois que les agents des DDI s'échinent à remplir leurs missions de service public malgré toutes les difficultés liées à cette situation. La crise sanitaire n'a fait qu'exacerber les difficultés déjà existantes au travail, après des années de rigueur et de saignée des effectifs. Dans le même temps, le gouvernement s'acharne à empiler les réformes qui détruisent l'organisation des services publics, entravent leur efficacité, préparent leur privatisation alors même qu'ils structurent notre société et ont montré toute leur importance dans la crise sanitaire. Et ce n'est pas fini! Vous l'avez dit vous-même le rythme va être soutenu jusqu'à la fin de l'année, pour cause

d'échéance présidentielle en 2022! Les présidentielles et la casse des mécanismes de contrôle et de régulation de notre société, sont les seuls centres d'intérêt de ce gouvernement, pour la plus grande satisfaction du patronat!

Plutôt que de multiplier les réformes, le gouvernement doit les interrompre et renoncer. Il doit même revenir sur un certain nombre d'entre elles. À titre d'exemple, la création des SGCD (aux résultats catastrophiques, en matière de droit des personnels), la création de nouvelles DDI (qui engendrent une nouvelle dégradation de la qualité du service public rendu). Toutes ces décisions de réorganisations qui génèrent des RPS à tous les niveaux de responsabilité,

toutes les catégories d'agent: conflits de valeur, pressions, perte de sens, mauvaise qualité du service rendu etc.

Ce même gouvernement reste totalement sourd aux revendications des personnels, que la CGT n'a de cesse de porter, notamment: la revalorisation du point d'indice, une réelle égalité entre les femmes et les hommes, l'abrogation de la Loi portant transformation de la Fonction Publique, le recrutement massif de fonctionnaires à la hauteur des enjeux de notre société, etc. ... non seulement pour redonner du souffle aux DDI, mais aussi permettre une mise en œuvre efficace des politiques publiques, portées

efficace des politiques publiques, portées par nos ministères.

À ces revendications, la réponse est toujours la même: il n'y a pas d'argent, il faut maîtriser les dépenses publiques. Pire encore, le programme de stabilité de la France, communiqué à l'Union Européenne, prépare, dans un cadre plurian-

nuel, une nouvelle purge budgétaire.

Et pourtant l'argent coule à flots pour rémunérer des cabinets privés chargés d'élaborer la stratégie vaccinale chaotique de notre pays, alors que les fonctionnaires du ministère de la santé ont montré leur capacité à piloter et gérer les situations de crise sanitaire. Si les ARS sont aujourd'hui en difficulté c'est bien

en raison de l'hémorragie organisée des effectifs depuis 10 ans! L'argent coule toujours à flot pour « arroser » les grandes entreprises sous couvert de relance économique. Ces mêmes entreprises qui, dans le même temps continuent de gaver leurs actionnaires de dividendes (preuve qu'elles ne sont pas en difficulté) et licencient à tour de bras!

Après 15 ans de blocage du point d'indice, alors que dans le privé il y a au moins les NAO, les agents des DDI vont devoir trimer encore et ne verront rien venir sur le plan salarial, pour reconnaître leur engagement sans faille! Les « mercis » ne suffisent pas! On ne paie pas ses factures avec des « mercis »!

Aujourd'hui, nous devons examiner deux sujets à l'ordre du jour du présent CHSCT central: le bilan social 2019 et le suivi de la crise sanitaire.

Le bilan social ne fait que refléter les choix du gouvernement: finir de casser ses services comme ses agents. 500 postes supprimés en une seule année dans des DDI déjà exsangues. Une pyramide des âges particulièrement préoccupante avec une population vieillissante puisque près de 36 % des agents ont plus de 55 ans.

La CGT réitère sa demande d'arrêt immédiat des suppressions d'emplois. Elle demande aussi que le projet de loi de finances 2022 traduise une première séquence d'un plan pluriannuel de recrutements destiné à renforcer les effectifs

dans toutes les DDI et les ministères concernés.

Outre que la baisse des effectifs participe à la dégradation des conditions de travail, la CGT dénonce le fait que :

- moins de la moitié des agents bénéficient de leur visite médicale quinquennale (pourtant obligatoire),
- des agents sont obligés d'épargner leurs jours de congé faute de pouvoir les utiliser,
- des milliers d'heures, qui compensent faiblement les besoins d'effectifs supplémentaires sont écrêtées.

Un agent qui fait des heures supplémentaires ne se tourne

pas les pouces au bureau pour générer des récupérations! Il fait des heures supp' pour tout simplement assurer le minimum du service public, faute d'effectifs suffisants!

Le bilan social ne rend pas compte de l'écœurement des agents devant tant de mépris! De leur écœurement à voir l'argent public dilapidé en cabinets d'audits, en déménagements inutiles des services, en réorganisations qui ne produisent que de la désorganisation pour mieux empêcher le bon fonctionnement du service public, car tout est fait pour organiser un travail empêché!

Le bilan social ne rend pas compte de la souffrance éprouvée à bâcler le travail, à

ne plus pouvoir assurer ses missions, même a minima.

Voilà pour le bilan social 2019.

Quant à la crise sanitaire, la CGT tient à dénoncer l'incroyable dégradation des conditions de vie et de travail des agents en 2020. La pandémie ne saurait disculper le gouvernement de ses responsabilités. Ne vous en déplaise, les personnels n'ont toujours pas accepté le rapt organisé sur leurs droits aux congés ou encore le versement de la prime COVID selon des modalités qui ont généré des inégalités inacceptables dans ce contexte et marquent les rapports sociaux au travail. Que dire par ailleurs d'un gouvernement qui sera resté sourd en 2019 et en 2020 aux demandes visant à renoncer à la poursuite de réformes destructrices de nos services. Le bilan social 2020 devra être sincère, y compris sur ces différents aspects.

En 2021, on continue à supprimer des ETPT en grand nombre, au point que des pans entiers des missions publiques sont condamnés à terme. Il appartient au gouvernement de définir clairement les orientations des missions publiques et d'affecter les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Aujourd'hui les agents voient mourir leurs missions et n'ont plus de visibilités sur l'avenir de ces dernières. Ce conflit de valeurs constitue en soi un risque majeur de RPS dans nos services.



À ces

revendications,

la réponse est

toujours la même: il

n'y a pas d'argent,

il faut maîtriser

les dépenses

publiques.